

La santé en comptes

Dossier de Marc Duriez

■ III Les comptes de la Sécurité sociale

Des comptes de gestion

■ VI Les comptes satellites santé et protection sociale

Des comptes d'analyse économique

VI Notion de compte satellite

VIII Le compte satellite de la santé

XIV Le compte satellite de la protection sociale

■ XVIII Tribune

■ XXIV Annexes

■ XXVIII Bibliographie

Adresses utiles

La santé constitue pour chacun de nous ce qu'il a de plus précieux. Dès lors, tenter de traduire la santé *en comptes* représente un exercice jugé souvent périlleux, réducteur et, d'un certain côté, dérisoire, ainsi qu'on l'observe pour toutes les réalités qui ont un grand prix à nos yeux. Et pourtant, il s'agit là d'un exercice nécessaire et, de surcroît, révélateur de nos conceptions, de nos choix et de nos priorités.

La façon dont nous élaborons nos comptes ayant trait à la santé tend à refléter notre conception de la santé. Ce mode d'élaboration des comptes traduit en effet deux réalités ; d'une part, la façon dont on mesure la santé de la population ; d'autre part, l'inventaire des ressources consacrées par la nation au maintien ou à la restauration de cette santé. Sur le premier point, mesure-t-on seulement l'absence de maladie ou tente-t-on d'approcher la qualité de vie (par exemple à travers les années de vie sans incapacité ou la santé ressentie) ? Sur le second point, s'il est vrai que le système de soins n'est qu'un des déterminants de la santé, une place importante (voire grandissante) étant reconnue aux facteurs d'environnement et de cadre de vie, se contente-t-on d'inventorier les seules ressources investies dans le système de soins ou essaie-t-on d'identifier les autres actions également productrices de santé ? Plus globalement, le mode d'élaboration des comptes permet-il de savoir, non seulement ce que l'on dépense ou qui prescrit la dépense (l'hôpital, le système ambulatoire,...) mais qui en bénéficie et pour quel avantage ? Ce que nous révèlent les comptes de la santé (au-delà de ce qu'ils méconnaissent) fournit néanmoins bien des enseignements précieux sur le fonctionnement de notre système de santé : quelles sont les places respectives de la recherche, de la prévention, du curatif ? À quel type d'affections consacre-t-on le plus de moyens et avec quel résultat ? Quelles inégalités (sociales, géographiques) constate-t-on au regard de l'état de santé, de l'accès aux soins, du financement de ces derniers ? Analysés dans une perspective temporelle dynamique et dans le cadre de comparaisons internationales, les comptes de la santé peuvent nous révéler bien des aspects de notre mode de fonctionnement, des évolutions de notre système, voire de ses dérivés.

Enfin, les comptes de la santé devraient constituer l'outil indispensable accompagnant la définition et la mise en œuvre d'une politique de santé publique : ils représentent, en effet, le tableau de bord permanent autorisant, en amont, le constat d'où peut naître l'inventaire des problèmes à résoudre et, en aval des décisions prises, le suivi de ces dernières.

Derrière le cadre austère et, parfois, faussement neutre, des chiffres et des comptes, des enjeux importants se dissimulent. Pour reprendre et transposer le mot de Clémenceau : *les comptes de la santé sont une affaire trop importante pour être abandonnée aux statisticiens*. Il convient que les acteurs de la santé publique s'en imprègnent et s'en emparent pour mieux fonder et engager une véritable politique de santé pour notre pays.

Jean-Claude Sailly